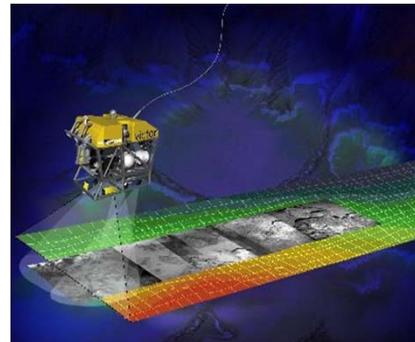




La TGIR Flotte Océanographique Française



2008 : la Flotte Océanographique Française est labélisée TGIR

Cinq navires hauturiers à vocation tous océans,
Deux navires pré positionnés ou à vocation outre-mer,
Cinq navires côtiers et une vedette océanographique,
Six navires de station répartis sur le littoral métropolitain,
Des engins sous-marins lourds de classe mondiale.

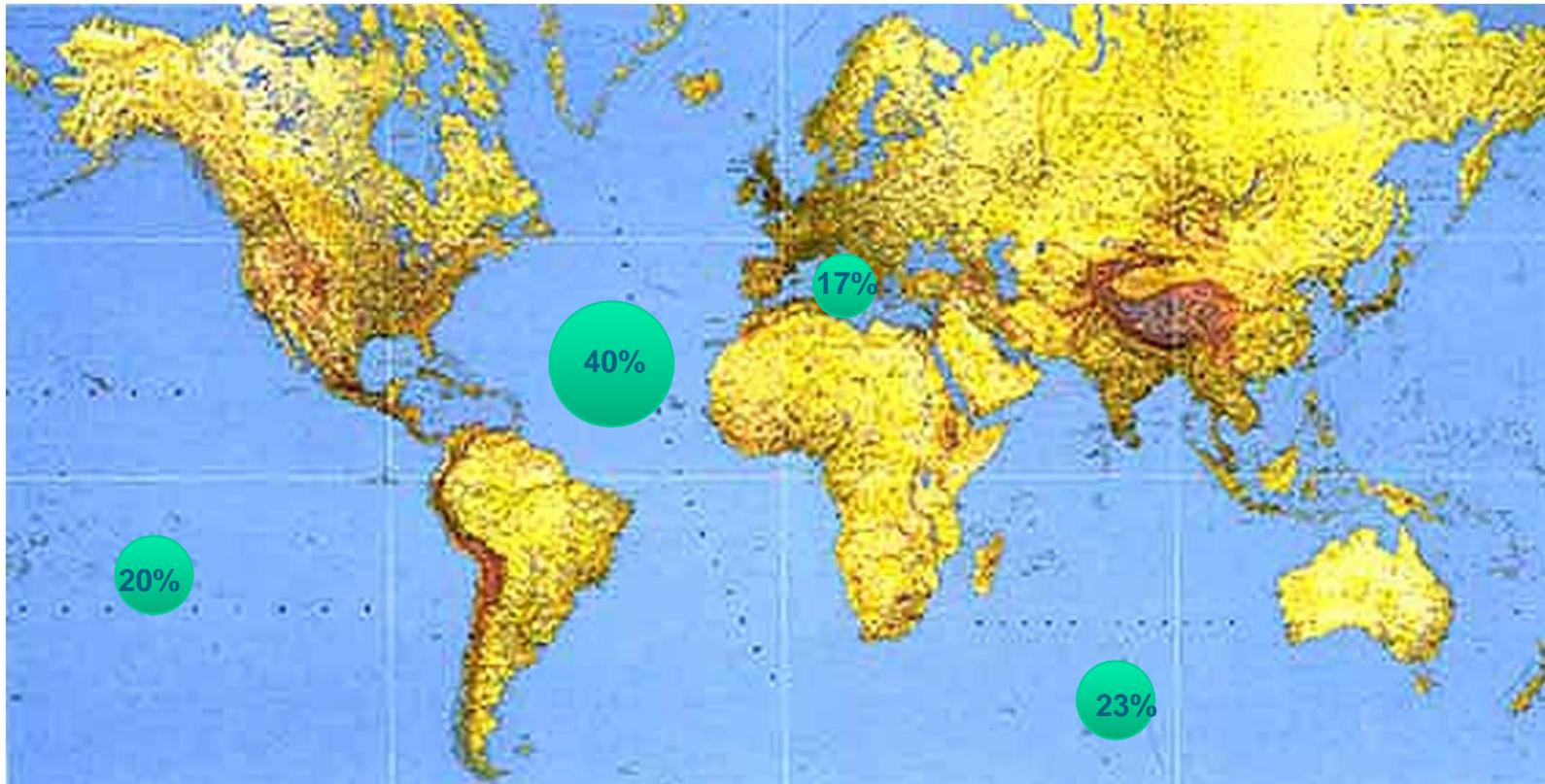


- Une TGIR qui sert une communauté nationale d'environ 3000 scientifiques, chercheurs ou ingénieurs appartenant aux organismes de recherche ou aux universités utilisatrices de la flotte.
- Une place de premier rang sur la scène internationale de par la qualité des publications issues des campagnes scientifiques : 250 publications de rang et 1000 publications, hors articles de rang A.
- Un budget annuel moyen consolidé (investissement et fonctionnement) d'environ 72 M€ (hors Climcor) porté par 4 organismes : CNRS, Ifremer, IPEV, IRD
- Un effectif total de plus de 700 personnes, qui de part sa diversité de compétences : marins, sédentaires opérateurs des systèmes embarqués, équipes de développement technologique, est capable non seulement d'opérer les outils, mais également de disposer d'une avance significative sur des segments innovants comme le carottage sédimentaire profond ou les systèmes sous-marins.



Une capacité de déploiement tous océans

- Une capacité de déploiement tous océans, hors zones polaire.



- une panoplie de navires côtiers et de station qui permettent d'assurer un continuum avec les zones côtières et littorales.
- En moyenne, plus de 40 campagnes hauturières et plus de 50 campagnes côtières par an

Une flotte multifonctionnelle

Une flotte utilisée prioritairement pour effectuer des recherches scientifiques et des observations dans tous les domaines de l'océanographie appartenant principalement aux sciences de l'Univers et aux sciences de l'environnement : géosciences marines, océanographie physique et biologique, bio-géochimie et chimie des océans, paléoclimatologie, biodiversité marine, etc.

Une vocation à soutenir l'enseignement :

- Navires côtiers et/ou de station,
- Navires hauturiers (Marion Dufresne principalement)

La surveillance, l'expertise et des missions de service public pour le compte de l'État :

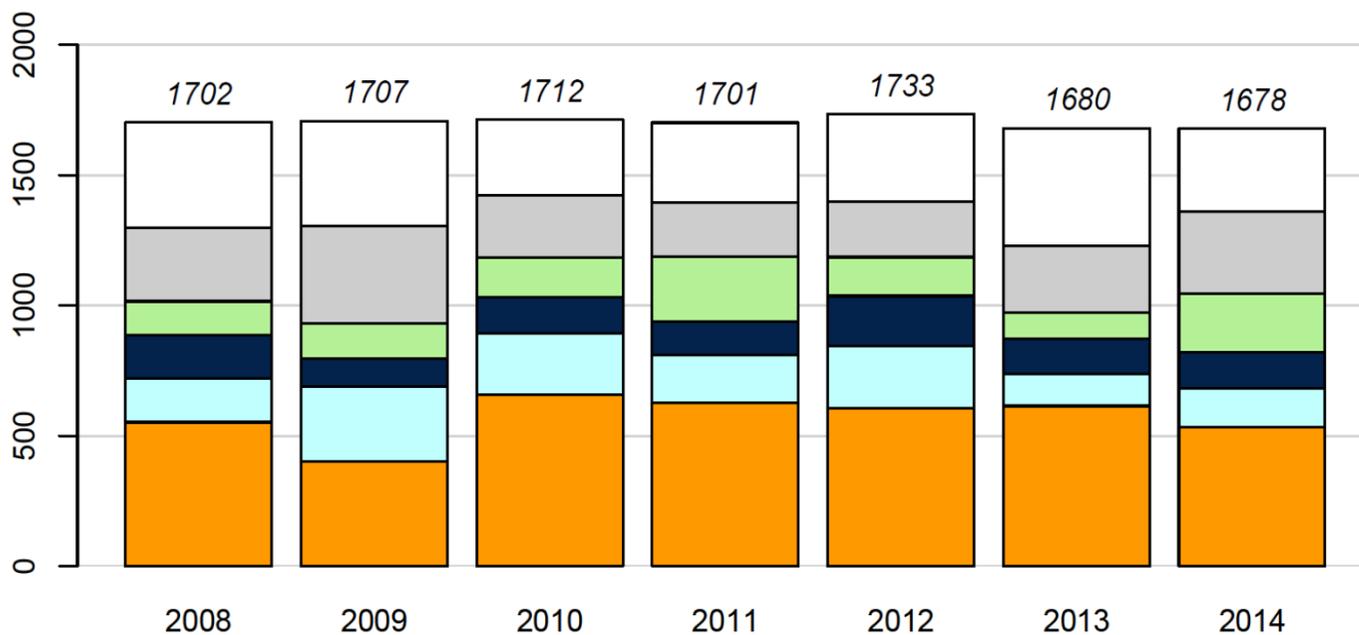
- Hydrographie (convention Marine - Ifremer),
- Environnement côtier (DCSMM, DCE,...) ,
- Ressources halieutiques (DCF)

Un outil au service de la souveraineté nationale :

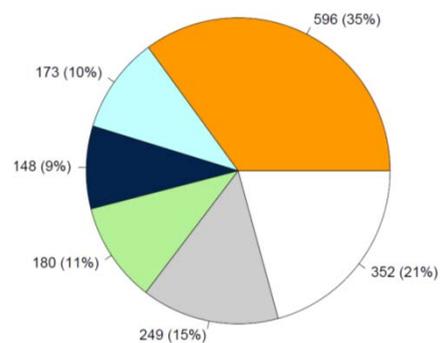
- Exploitation de la Zone Économique Exclusive (ZEE),
- Extension de la Zone Économique Exclusive.

Des partenariats avec le monde socio-économique :

- Ressources minérales, énergétiques et pétrographiques,
- Développements technologiques (systèmes sous-marins, ...).

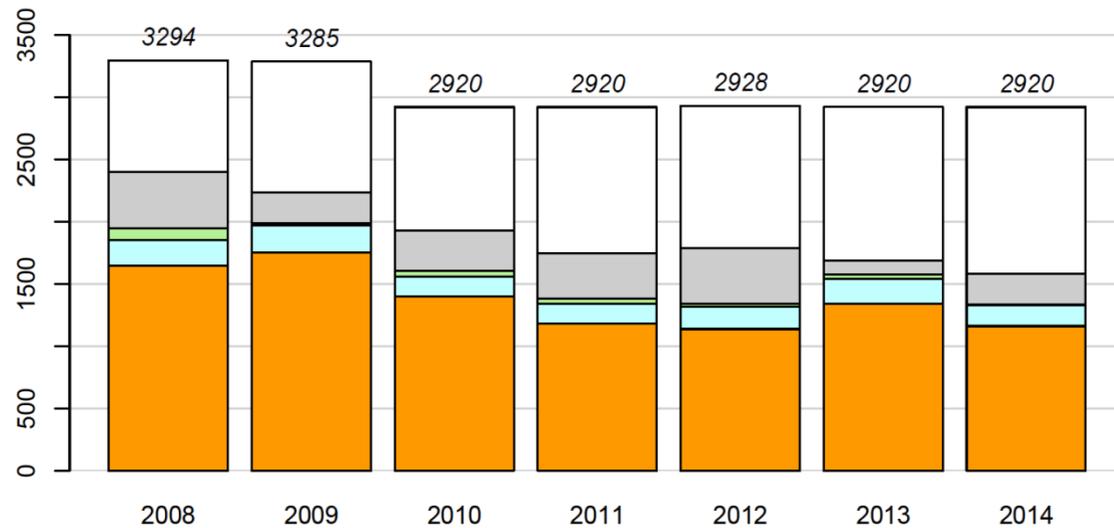


Utilisation des navires hauturiers

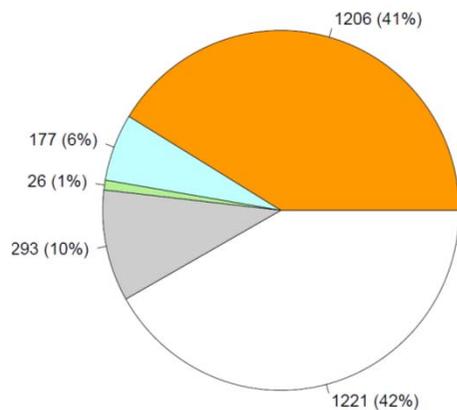


- Recherche scientifique
- Service public
- Marine
- Partenariats public-privé. Affrètements
- Arrêts Techniques et Missions d'Essais Techniques
- Désarmement

2011 - 2014



Armement des navires côtiers



- Recherche scientifique
- Service public
- Partenariats public-privé. Affrètements
- Arrêts Techniques et Missions d'Essais Techniques
- Désarmement

2011 - 2014

2011 : création de l'UMS Flotte Océanographique Française

- Mise en place du Comité Stratégique et Technique de la Flotte (CSTF) en 2008.

- Suite aux travaux du CSTF, le CNRS, l'Ifremer, l'IPEV et l'IRD décident de créer l'UMS Flotte (2 mars 2011).

- Trois objectifs principaux :
 - Programmation intégrée de la flotte,
 - Prospective et coordination du plan d'évolution de la flotte,
 - Coordination des politiques d'investissement.

- Articulation d'ensemble :
 - Une structure opérationnelle : l'UMS, dotée d'un comité directeur,
 - Un comité d'orientation stratégie : le COSS (ex CSTF),
 - Deux structures d'évaluation : CNFH et CNFC.

Le comité directeur de l'UMS Flotte

- Le Comité directeur arrête les documents soumis à son approbation par le Directeur de l'UMS, en particulier :
 - la proposition de programme annuel de la Flotte,
 - les propositions relatives au plan d'évolution de la flotte et à la coordination des politiques d'investissements,
 - le réajustement du programme annuel en cours d'année.

- Il est composé des représentants légaux des 4 organismes (CNRS, Ifremer, IPEV, IRD). Sont invités au Comité directeur :
 - le directeur et/ou le directeur adjoint de l'UMS,
 - le Président du COSS,
 - les Présidents de la structure d'évaluation,
 - un représentant du MESR.

- La présidence est tournante tous les ans entre les organismes.

Les commissions d'évaluation : CNFH et CNFC

- Les commissions ont pour mandat l'évaluation des propositions de campagnes de recherche scientifique et technologiques française demandant à être programmées par l'UMS Flotte Océanographique Française et faisant appel :
 - Soit aux navires hauturiers ou semi-hauturiers dont la zone d'étude se situe principalement au delà des 20 milles (CNFH),
 - Soit aux navires semi-hauturiers et côtiers dont la zone d'étude se situe principalement en deçà des 20 milles (CNFC)

- Les commissions se consacrent désormais à la seule évaluation (préalable et à postériori), tandis que l'UMS Flotte par l'intermédiaire de son comité directeur est en charge des décisions de programmation.

- Chacune des commissions comprend 22 ou 23 membres délibératifs, des membres consultatifs (représentants d'organismes) et un secrétariat.

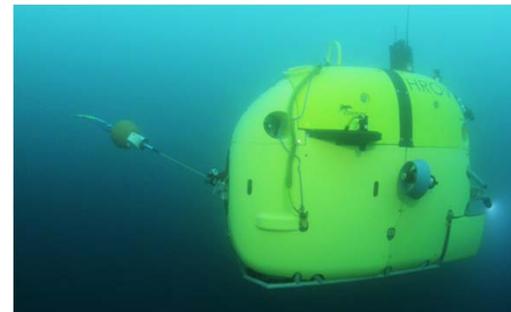
Le Comité d'Orientation Stratégique et scientifique

- Il s'appuie sur la prospective des disciplines scientifiques utilisatrices, et celle des utilisateurs de la flotte pour :
 - Faire des propositions au comité directeur de l'UMS concernant le plan de déploiement pluriannuel de la flotte,
 - Alimenter la réflexion relative au besoin concernant l'évolution de la flotte,
 - Procéder à l'analyse et l'interprétation des indicateurs tenus à jour par l'UMS.
- Le COSS est composé de 7 personnalités qualifiées nommées par le Codir de l'UMS
- Des représentants scientifiques des organismes y sont nommés, ainsi que les présidents de la CNFH et de la CNFC, et un représentant de l'ANR.
- Deux plénières sont organisées par an, dont l'une ouverte très largement aux organismes et ministères financeurs.
- Le COSS a arrêté le mandat et la composition des commissions d'évaluation.

La flotte côtière métropolitaine et outre-mer



- Une flotte en partie vieillissante, en attente de décisions de renouvellement, mais qui accueille malgré tout de nouveaux outils ...



2013 : intégration des navires de station dans le dispositif

- Par les passerelles existantes entre la CNFC et les Comités Locaux d'Evaluation, mise en place d'un dispositif cohérent qui ne demande qu'à se renforcer.



2016 : à venir...

- Ouverture du SGC pour l'appel d'offres côtiers 2017
- Poursuite du recensement des publications initiée dans le domaine hauturier et extension aux campagnes côtières

Pour plus d'informations



The screenshot shows the homepage of the French Oceanographic Fleet website. At the top left is the logo and name 'Flotte océanographique française'. A search bar is located at the top right. A navigation menu includes 'Accueil', 'Qui sommes nous?', 'Campagnes scientifiques', 'Calendriers des campagnes', 'La flotte', and 'Documentation'. The main content area features a large image of the research vessel 'ANTEDON II' with the name 'Marsouin' below it. To the right of the image is a section titled 'Nouvelles de la flotte' containing three news items with checkmarks: 'Journées de la flotte hauturière', '15ème réunion des opérateurs européens de navires de recherche', and 'Appel d'offres scientifiques relatif aux navires de station pour le 2ème semestre 2013'. A fourth item, 'Appel d'offres transits 2013 du Marion Dufresne', is partially visible. A 'Plus d'actualités' button is positioned below the news items. On the left side of the image, there is a vertical copyright notice: '© CNRS / INSU'. At the bottom of the page, there are links for 'Contact', 'Plan du site', and 'Informations légales', along with logos for 'Ifremer', 'CNRS', 'IPEV', and 'IRD'.

Contact
Plan du site
Informations légales



www.flotteoceanographique.fr